Crésus Salaires

© 2021 - EPSITEC

17 - Rubriques

© 2021 - EPSITEC

17 - Rubriques

On appelle *Rubrique* chaque champ pouvant recevoir une valeur ou du texte. Les rubriques monétaires associées aux salaires sont parfois nommées *Genre de salaire*.

Dans Crésus, l'utilisateur peut changer le nom de chaque rubrique. Les libellés qui apparaissent dans ce manuel peuvent donc avoir été modifiés et ne plus correspondre. Au besoin, vous pouvez remettre les textes standard (§19.7 Définition des rubriques)

Dans Crésus, on distingue 4 types de rubriques : indemnités, déductions, données et bases. Pour différencier ces catégories, les noms des rubriques sont précédés d'un *préfixe* (voir ci-dessous).

La valeur des rubriques est souvent le résultat d'un calcul faisant intervenir une donnée de base et un multiplicateur ou un taux. On distingue alors le *Déterminant* et le *Coefficient* identifiés par leur préfixe.

Les déductions peuvent avoir une part employé et/ou une part employeur, calculés sur le même *Déterminant*, mais avec des *Coefficients* différents. Les éléments liés à l'employeur sont référencés par un @E.

> Ci-dessous, les termes en italique sont des exemples illustrant le point concerné.

Les différents préfixes sont :

- @Ind:indemnités et allocations calculées chaque mois *(@Ind:Salaire horaire)*. En général, une indemnité est calculée à partir du Déterminant et du coefficient qui lui correspondent, mais ce n'est pas toujours le cas; une indemnité peut aussi être un montant fixe *(@Ind:Salaire mensuel)* ou saisi manuellement chaque mois *(@Ind:Commission)*.
- @Déd: déductions et retenues calculées chaque mois *(@Déd:Cotisation AVS)*. En général, une déduction est calculée à partir du *Déterminant* et du *Coefficient* qui lui correspondent, mais ce n'est pas toujours le cas; une déduction peut aussi être un montant fixe *(@Déd:Cotisation LPP, si elle est fixe)* ou saisi manuellement chaque mois *(@Déd:Rattrapage LPP)*.

© 2021 - EPSITEC

- @Déterm: *Déterminants* des indemnités et déductions. Chaque indemnité et chaque déduction peut avoir un *Déterminant* qui lui est propre (*@Déterm :Salaire par heure* = salaire pour une heure, *@Déterm :Prime AAP* = montant soumis à la cotisation LAA).
- @Coef:coefficients des indemnités et déductions. Chaque indemnité et chaque déduction peut avoir un coefficient qui lui est propre. Les coefficients peuvent être une quantité *(@Coef:Nb de repas, midi)*, un nombre de jours *(@Coef:Jours de vacances pris)*, un nombre d'heures *(@Coef:Heures travaillées)* ou encore un pourcentage *(@Coef:Taux AVS)*.
- @E.Déd: part employeur des déductions. Chaque déduction peut avoir (ou non) une part employeur *(@E.Déd :Cotisation AVS)*. En général, la part employeur est calculée à partir du *Déterminant* et du *Coefficient employeur* qui lui correspondent, mais ce n'est pas toujours le cas.
- @E.Coef: *Coefficients* des parts employeur. Chaque déduction peut avoir une part employeur et un coefficient employeur qui lui est propre. Les coefficients peuvent être une quantité, un nombre de jours, un nombre d'heures, mais en général pour les parts employeur, il s'agit d'un pourcentage *(@E.Coef :Taux AVS).*
- @Brut: *Bruts déterminants*. En général, les bruts sont calculés par le cumul des indemnités marquées comme étant liées à cette base *(@Brut:Base AVS)* mais cette catégorie contient également des montants qui ne doivent pas figurer dans les indemnités ou les déductions à l'impression *(@Brut:Variation du salaire)* ou des valeurs annualisées *(@Brut:Base taux d'impôt source)*.
- @Donnée:regroupe toutes les données, coefficients ou taux de base. Il peut s'agir de
    - rubriques de texte *(@Donnée:Adresse de l'employé)*
    - valeurs *(@Donnée:Salaire mensuel fixe)*
    - dates *(@Donnée:Date d'entrée de l'employé)*
    - cases à cocher *(@Donnée:Paie les vacances chaque mois)*
    - taux *(@Donnée:Taux allocations partielles)*.

Ces données peuvent être liées à un employé, mais aussi être des paramètres généraux *(@Donnée:Age retraité AVS, @Donnée:Taux AC)*. Il existe également des données spéciales permettant de connaître les paramètres du logiciel *(@Donnée:Mois sélectionné, @Donnée:Numéro page courante)*

© 2021 - EPSITEC

- @E.Donnée: Comme @Donnée:mais concerne les données propres à l'employeur *(@E.Donnée:Nom de l'entreprise, @E.Donnée: Taux contribution ALFA)*. Notez que *@E.Donnée:Taux AC* concerne le taux de la part employeur à l'AC alors que *@Donnée:Taux AC* concerne la part de l'employé.

Dans les dialogues de saisie, le nom de la rubrique est affiché sans le préfixe. Il y a alors souvent plusieurs colonnes pour la saisie. Une colonne peut recevoir la valeur pour le *Déterminant (@Déterm:Salaire horaire)*, une autre colonne le coefficient *(@Coef:Heures travaillées)* et une autre encore le montant résultant, appelée *Valeur (@Ind:Salaire horaire)*.

Seuls les montants figurant dans la colonne marquée *Valeur* dans la saisie des salaires sont ajoutés ou retranchés du montant total à verser. Si la valeur figure dans une colonne séparée, à droite, ce n'est pas un montant versé à l'employé, mais un montant qui peut intervenir dans d'autres calculs : cela peut être, par exemple, les allocations familiales versées directement à l'employé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou des prestations en nature.

Le déterminant *(@Déterm)* est commun pour la déduction employé et pour la part de l'employeur.La part employeur est toujours liée à une déduction pour l'employé. Il est toutefois possible de désactiver la déduction employé pour ne garder qu'une cotisation de l'employeur *(@E.Déd:AVS frais administration)*

© 2021 - EPSITEC